

Fiche retour d'expérience

Dwatts



Production photovoltaïque

Autoconsommation collective

Contrat de performance énergétique

Grâce au soutien du fonds européen FSE+, de l'ADEME et de plusieurs fondations, Energie Partagée a adopté une nouvelle approche : soutenir le renforcement des opérateurs énergétiques territoriaux et citoyens, plutôt que seul le développement de projets. Trois modules (émergence, consolidation, changement d'échelle), munis d'une boîte à outils, aident à la consolidation économique, à la gouvernance et à la professionnalisation des opérateurs.



Dwatts porte une vision de production et de consommation locales de l'énergie à l'échelle du territoire afin de profiter des avantages économiques, techniques et environnementaux offerts par la mise en commun. **Les notions de développement économique local et de résilience du territoire sont au cœur de la coopérative.**

2017

création de
la coopérative

25

bénévoles
en activité

6

équivalents
temps plein

220

sociétaires | 75 % de
gouvernance locale ¹

500 000

euros citoyens
investis au capital

1,9

MWc de puissance
photovoltaïque ²

¹ : Ces 75 % sont composés d'habitant-es, de collectivités, de professionnel·les, et d'acteurs locaux.

² : Cela représente 59 installations | 1 461 kW de chaleur-bois sont également en exploitation, construction ou développement | Un projet CPE avec 75 MWh d'économie en 1^{ère} année.

Territoire d'action

La coopérative Dwatts investit uniquement dans des projets d'énergies renouvelables situés dans la Biovallée. Cela représente une centaine de commune et 53 000 habitants. Sa structure fille « Impuls'ER » intervient dans la Drôme ainsi que dans les départements limitrophes.



Réflexion avant le lancement de la coopérative

Dès le départ, la création d'emplois est considérée comme l'une des retombées locales attendues.

Première grappe PV

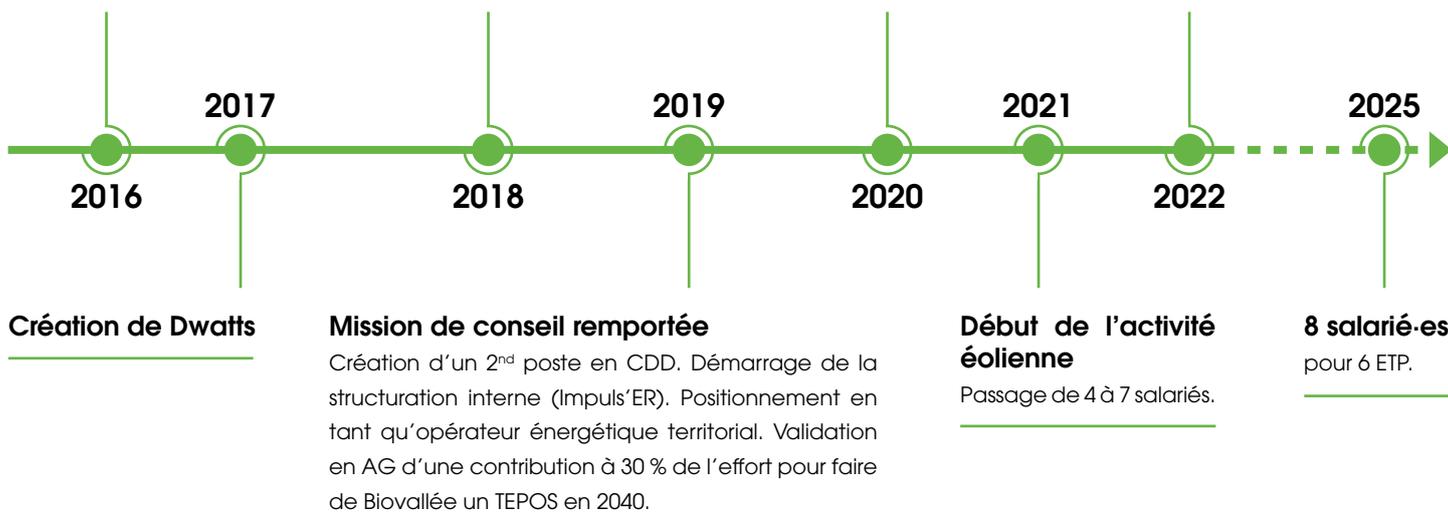
mise en service. Création d'un poste de mandataire sur la base de la trésorerie dégagée.

Début de l'activité bois-énergie

et efficacité énergétique. Passage de 2 à 4 salariés.

Première ACC

(autoconsommation collective), premières chaufferies, signature du premier CPE.



Modèle économique et organisationnel

Une société coopérative d'intérêt collectif

- Fonctionnement démocratique : 1 personne = 1 voix
- Gouvernance multipartenariale avec majorité absolue garantie des acteurs du territoire (75 % des voix)
- Gestion financière orientée vers l'investissement : mise en réserve impartageable du résultat à minima à hauteur de 57,5 %
- Impossibilité de logique spéculative pour les sociétaires grâce à une valeur des parts sociales fixe
- Rendement des fonds propres à environ 4,5 %
- Investissement finalisé en juin 2022 : Caisse des Dépôts 500 k€, Crédit Agricole Sud-Rhône-Alpes 300 k€, Énergie Partagée Investissement 200 k€ (mais ne siège pas au conseil de surveillance)



La structure Impuls'ER

La première embauche a eu lieu en CDD, lorsque le Président Directeur Général de Dwatts était alors déjà mandataire pour le compte de la structure, mais tous les postes suivants ont été hébergés chez Impuls'ER.

Impuls'ER est une structure codétenue à égalité par Dwatts et Enercoop Auvergne Rhône-Alpes. Sa direction est assurée par un CODIR regroupant les deux actionnaires, ainsi qu'Énergie Partagée Investissement.

Impuls'ER assure le rôle de bureau d'études développeur pour Dwatts avec une double casquette : conseil et développement auprès de tiers publics et privés. L'objectif de la structure est d'être une boîte à outils pour une transition énergétique locale et citoyenne, via l'accompagnement des particuliers, entreprises et collectivités, dans leurs projets EnR et de maîtrise de la demande en énergie.

Impuls'ER assure aussi l'exploitation des installations pour le compte de Dwatts et de tiers, la gestion administrative et financière de Dwatts (en complément du bénévolat), ainsi que l'animation de la

Répartition des missions entre bénévoles et salariés

Les salariés étant dans la structure Impuls'er, la répartition est assez claire et des contrats sont passés entre Dwatts et Impuls'ER. Les bénévoles sont impliqués sur les écritures de contrat notamment, sur les orientations, les arbitrages.

Les bénévoles font du porter à connaissance, ainsi que des rencontres politiques, mais ne participent pas au développement. Des petites annonces sont réalisées pour trouver des bénévoles avec des missions spécifiques bien définies.

Fonctionnement bénévoles salariés complémentaires

Les bénévoles tirent vers l'utopie, et les salariés sont plutôt sur la réalité du terrain, cela permet d'avancer tout en gardant de belles perspectives. La confrontation des deux permet d'enrichir l'un l'autre.

8

salariés + un contrat pro.
travaillent pour Impuls'ER

Cela équivaut à 6 ETP

Activité de Dwatts

La première activité de Dwatts a été sur le solaire photovoltaïque. Les postes de diversification ont été créés avec les subventions (territoire d'innovation de 2020 à 2024 avec environ 315k€ de subventions reçues), et le cofinancement vient des activités qui sont à l'équilibre. Les subventions ont permis de lancer des montées en compétence d'Impulser sans grande prise de risque puisque les coûts du salariat étaient couverts.





Besoin	Description	Localisation	Type	Échéance
Communication	Gérer la diffusion d'articles de nouvelles tant à l'intérieur de la coopérative que vers l'extérieur.	À distance	Bénévolat	Besoin récurrent
Référent village	La vallée de la Drôme est étendue et il n'est pas facile d'être partout en permanence. Aussi nous recherchons des personnes souhaitant faire le lien entre la coopérative et leur village. Bonne volonté et temps disponible sont les maîtres mots, on vous explique tout !	Vallée de la Drôme	Bénévolat	Besoin récurrent
Réunion publique	Si une dynamique est présente dans votre quartier ou votre village, vous pouvez organiser la logistique d'une réunion et nous intervenons.	Vallée de la Drôme	Bénévolat	Besoin récurrent
Wiki	Étoffer la liste des questions et des réponses apportées dans la section « Foire aux Questions ». Nous avons plein d'idées mais nous manquons de temps.	À distance	Bénévolat	Besoin récurrent

Critères d'une activité salariée

Dwatts a depuis le départ un objectif de rémunération du travail via la création d'emploi. Aujourd'hui, une activité peut être salariée au regard des critères suivants :

- Elle fait rentrer de l'argent
- Elle peut générer du développement d'Impuls'ER
- La charge de travail est importante

Le travail bénévole semble pertinent pour développer de nouvelles activités (directoire), éclairer les choix de l'équipe salariée (directoire et conseil et surveillance) ou faire connaître Dwatts, rôle qualifié d'« Apporteur d'affaires non rémunéré ».

Les contrats socles entre Dwatts et Impuls'ER sont les suivants :

Développement projets, quelques lignes sur appui administratif-gestion, ainsi qu'un contrat dédié sur la communication, mobilisation, animation de la vie coopérative, sensibilisation-animation GTs. Ce dernier contrat représente un poste entier, financé intégralement par Dwatts. Impuls'ER travaille aussi pour d'autres structures, notamment pour pérenniser le modèle économique en fin de subvention, mais nécessiterait de faire davantage de développement conseils/BE plutôt développés (notamment en presta Enercoop).

Le conseil de Dwatts

Pour le recrutement de salariés, il faut avoir un modèle économique, ne pas avoir trop peur, et prendre un comptable pour la partie juridique en plus des comptes. Cela permet de se concentrer sur ce que les gens ont à faire. Enfin, bien choisir les personnes !

Les activités de Dwatts & Impuls'ER

Le modèle économique d'Impuls'ER repose à un tiers sur du développement, un tiers sur du conseil, un tiers sur de la subvention (amenée à évoluer à la baisse).

Animation territoriale

Activités de sensibilisation à la transition énergétique. Ateliers « Energy Mix », « Destination TEPOS », « ETAPE Paysage ».

Photovoltaïque

Dans le détail : étude d'opportunités, développement de projet clé en main, gestion technique et suivi d'exploitation, autoconsommation collective.

Chaleur renouvelable

Activité d'étude d'opportunité. Starter EnR au départ pour appuyer sur ERE43 et Forest'EnR, cela afin de monter en compétences et de pouvoir lancer cette filière, avec le recrutement d'une personne spécifique sur la chaleur bois. Avec l'appui du Contrat de Chaleur Renouvelable (dispositif déployé par l'Ademe), ce sont déjà 50 projets qui ont été accompagnés, pour plus de 2,5 MW de puissance.

Efficacité énergétique

AMO, contrat de performance énergétique.

Éolien citoyen

Étude d'émergence, étude de pré-faisabilité, prestation de sécurisation foncière, prestation de développement, prestation de concertation locale.

Volume de projets accompagnés

Nouveaux projets

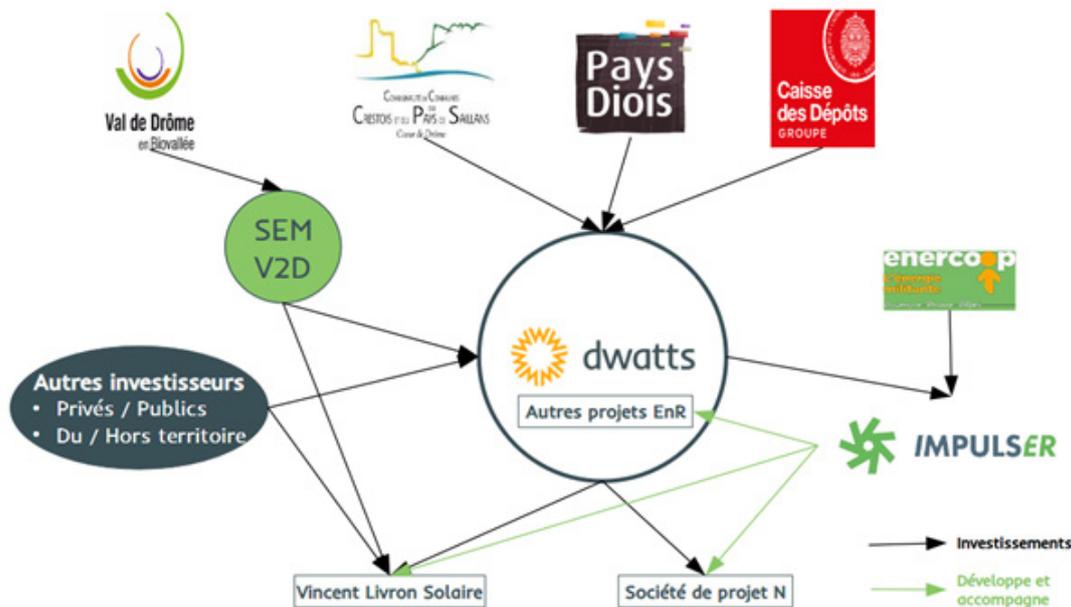
Dwatts accompagne l'installation de 700 kWc de solaire par an, et 300 à 400 kWc de bois-énergie par an.

Exploitation

En cumulé, les projets en exploitation représentent 2,4 MWc de photovoltaïque, 500 kW de bois-énergie, 1 MW sous forme de missions de conseil pour d'autres organismes, et 1,5 MW pour d'autres en 2024.



Écosystème partenarial - Organisation territoriale



Focus ACC et CPE

Autoconsommation collective

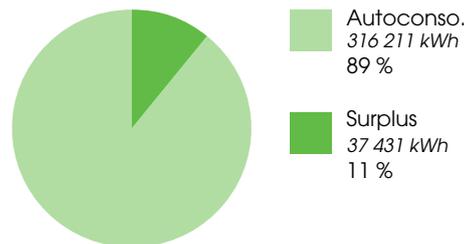
Démarrée il y a un an sur le triangle Châtillon-en-Diois - Die - Luc-en-Diois, l'opération dessert aujourd'hui une vingtaine de points de consommation grâce à deux sites de production, pour une puissance totale de 387 kWc.

De juillet 2023 à 2024, 89 % de la production a pu être vendue en direct aux consommateurs associés ce qui a représenté plus du quart de leur consommation !

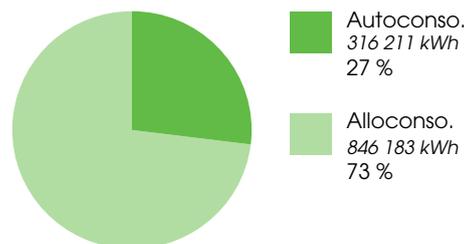
Ces résultats très encourageants amènent Dwatts à considérer tous ses projets comme alimentant potentiellement des boucles d'autoconsommation.

Avec la mise en service au printemps 2024 de la deuxième tranche de Vincent Livron Solaire, une nouvelle opération « Confluence » a vu le jour en juin. Elle est portée conjointement par Dwatts, le groupe industriel Vincent et la SEM du Val de Drôme.

Production opération Pays Diois



Consommation opé. Pays Diois

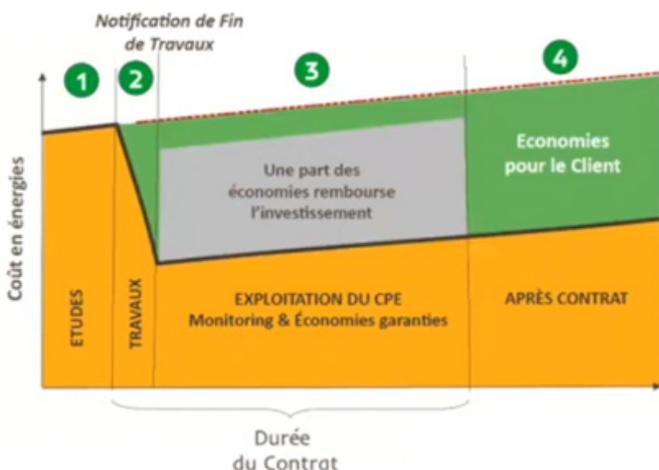


Les 3 opérations couvrent une partie substantielle de la vallée de la Drôme, et l'objectif est de pouvoir proposer cette possibilité sur tout le territoire d'ici fin 2025.

Suite à la concertation sociétaire qui a été réalisée : **l'autoconsommation collective finance aussi les économies d'énergie et les actions de solidarité.** En effet, le parti pris de la coopérative est de prélever une partie de l'excédent généré pour financer ces deux actions sans lesquelles il n'y a pas de transition énergétique.

Contrat de performance énergétique

Il s'agit de la garantie de résultats énergétiques sur la base des consommations réelles après travaux. Dwatts prend en charge la conception, le financement, la réalisation et le suivi des solutions d'économie d'énergie. Une partie des économies réalisées financent l'investissement. Les économies sont garanties et pérennisées dans le temps.



Après avoir calculé la consommation annuelle réelle corrigée, la performance est garantie sur la base d'un montant de consommations en MWh. Le client paye une redevance mensuelle selon la performance énergétique garantie et le tarif d'achat de l'énergie. Une régularisation annuelle a lieu selon la performance réelle et l'évolution du tarif d'achat. En cas de surperformance, le partage du gain est séparé entre le consommateur et le tiers investisseur, en fonction du contrat.





L'avant-poste, ancien bâtiment de 700m² ayant comme vocation à devenir un tiers-lieu, est le premier CPE de Dwatts. Les travaux ont eu lieu de septembre 2022 à septembre 2023. Le bâtiment consomme aussi 50% de son électricité via une opération d'ACC portée par Dwatts. Les travaux réalisés ont porté sur l'isolation des parois opaques (toiture, murs), des parois vitrées, sur les réseaux de chauffage, avec un budget total de près de 200 k€ HT.

Les équipements restent la propriété de dwatts pendant la durée du contrat mais l'entretien/maintenance à la charge de l'Avant-Poste.

Économie d'énergie garantie
65,7 MWh/an, soit 55 %

Économie chaleur année 1
Environ 6 k€

Redevance année 1
9,6 k€

Économie d'énergie sur 20 ans
138 k€, hors augmentation du prix de l'énergie

Bonnes pratiques et enseignements

Le retour d'expérience des premières années de projets menés par Dwatts leur permet de se dire que l'argent n'est pas un problème. En effet, ce qui est dur n'est pas de financer le projet, mais de trouver le bon projet !

Dwatts considère aussi avoir trop attendu des collectivités au départ. Cela a pu être difficile avec des communautés de communes où qui n'ont pas accordées le répondeur attendu. S'il est important d'avoir de bonnes relations avec elles, il ne faut pas tout attendre.

Dwatts a également pris conscience au fur et à mesure de l'importance d'identifier les atouts et les forces de la structure vis à vis du reste du champ concurrentiel. Cela permet de pouvoir communiquer sur sa valeur ajoutée.

La structure s'est inspirée de plusieurs coopératives au fil de son développement : « Combrailles durables » sur le photovoltaïque, « ERE43 » sur la partie bois et également « Enercoop Auvergne-Rhône-Alpes ».



Perspectives

L'ACC offre des perspectives intéressantes, notamment avec l'expérience acquise depuis plus de 2 ans, qui permet une longueur d'avance pour le futur et vis-à-vis d'autres acteurs.

L'objectif est d'aller aussi sur du photovoltaïque au sol, ainsi que sur des projets potentiellement un peu plus clivants.

La problématique dans le photovoltaïque reste la dimension très évolutive du contexte réglementaire. Le conseil du président de Dwatts : "Il faut lâcher du lest mentalement et ne pas mettre trop d'affect dans certains projets".



Le mot de la fin

« Plus ça va aller, plus la transition énergétique va être contrainte, et plus Dwatts aura un rôle à jouer en tant qu'opérateur local et citoyen. Il y aura besoin de ces zones d'échange et de concertation, car les territoires auront de plus en plus besoin d'acteurs citoyens comme nous. »

Jean-Baptiste Boyer
- PDG de Dwatts

Contacts

contact@dwatts.fr
www.dwatts.fr

Pour aller plus loin

[Je découvre les statuts de Dwatts](#)

[Je découvre le site web de Dwatts](#)

[Je découvre le webinaire « Vers un modèle d'opérateur énergétique territorial proposant une offre globale »](#)

